

NOS RÉGIONS ONT DE L'AVENIR

en direct des Chambres...

La Bourgogne

UNE TERRE D'EXCELLENCE

L'Agriculture est un secteur économique majeur de la Bourgogne. Zone intermédiaire s'il en est, partagée entre le Bassin parisien, la région Centre, le Nivernais, le Massif central, le massif jurassien et franc-comtois, la région travaille son identité pourtant riche et de renommée internationale. Et cela bien au delà de ses vins, de ses fromages, de ses viandes et de ses productions végétales, la Bourgogne est une terre d'excellences.

20 300 exploitations agricoles, dont **15 100** « moyennes et grandes »*, soit **4,8 %** des exploitations françaises, dont **760** exploitations en agriculture biologique

35 880 actifs permanents**, soit **4,4 %** des actifs agricoles permanents en France, dont **8.670** salariés permanents, ce qui représente **4,5 %** de la population active régionale (contre **2,5 %** en France).

10 700 salariés dans les industries agroalimentaires

1 858 164 hectares de superficie agricole utilisée (SAU), soit **6,4 %** de la SAU française

La SAU représente **58 %** de la superficie de la Bourgogne avec **1.013.900** hectares de terres arables réparties comme suit :

- > **588 000** hectares de céréales
- > **216 000** hectares d'oléagineux
- > **800 000** hectares de surfaces toujours en herbe
- > **31 000** hectares de vignes dont **41 000** hectares sont exploités en agriculture biologique
- > **995 000** hectares de surfaces boisées, dont **820 000** hectares de feuillus, soit **8 %** de la superficie française

Part des exploitations régionales dans les différentes orientations :

- > grandes cultures : **26 %**
- > viticulture : **21 %**
- > bovins viande : **27 %**
- > polyculture élevage : **12 %**
- > autres orientations : **13 %**

Les volumes des principales productions régionales :

- > **2 millions de tonnes de blé**, soit **6 %** de la production française
- > **1,1 million de tonnes d'orge**, soit **15 %** de la production française
- > **550 000 tonnes de colza**, soit **12 %** de la production française
- > **1,5 million d'hectolitres de vins d'appellation**, soit **7 %** de la production française
- > **76 000 tonnes de viande bovine** (animaux finis dans la région)
- > **245 000 animaux maigres** sortis des élevages et destinés à l'engraissement.

La valeur de la production agricole régionale :

- > Valeur totale de la production : **3,1 milliards d'euros**, soit **4,7 %** de la valeur de la production française
- > Valeur ajoutée brute : **1,3 milliards d'euros**, soit **4,9 %** de la valeur ajoutée brute française

* Les exploitations « moyennes et grandes » dégagent une production brute standard supérieure ou égale à 25.000 €.

** Les actifs permanents occupent un poste toute l'année quelle que soit la durée de travail

Source : RGA 2010

UN ENGAGEMENT DE TOUS LES JOURS POUR LE PRÉSENT ET LE FUTUR DE L'AGRICULTURE

L'agriculture bourguignonne est diverse et variée, reflet de la diversité de nos territoires et de la richesse des femmes et des hommes qui entreprennent, guidés par leurs motivations et leur détermination.

Dans un contexte changeant, aux évolutions très rapides et souvent imprévisibles, la capacité de réaction et d'adaptation des agriculteurs, est primordiale pour pérenniser l'activité des exploitations. Les Chambres d'agriculture de Bourgogne sont à l'écoute des agriculteurs et mobilisent les compétences nécessaires au développement de la performance des entreprises, sur l'ensemble du territoire.



© Eléonore H - Fotolia.com



© Brad Pict - Fotolia.com



© Frédéric Prochasson - Fotolia.com



© David G. CA Côte d'Or



© Dmitry Vereshchagin - Fotolia.com
La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne travaille à la construction d'une offre de formation pour enrichir le capital humain régional et se mettre en position de force pour relever les défis à venir.

LA FORMATION, L'INNOVATION ET LA MODERNISATION CONSTITUENT LES MATÉRIEAUX INDISPENSABLES À LA CONSTRUCTION DE NOTRE FUTUR...

La formation - qu'elle soit initiale ou continue - représente, une valeur sûre, non seulement pour développer les compétences professionnelles, mais aussi pour contribuer à l'épanouissement personnel. Se former, c'est se mettre en position de réussite pour prendre en main son destin et gagner en autonomie. En lien avec les quatre Chambres départementales mais aussi avec les autres Chambres consulaires de la région, la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne travaille à la construction d'une offre de formation pour enrichir le capital humain régional et se mettre en position de force pour relever les défis à venir.

L'innovation permet à l'ensemble de notre secteur d'activité de gagner en compétitivité, d'améliorer les conditions de travail et, plus généralement, de vie dans nos entreprises, de développer un avantage concurrentiel sur nos marchés traditionnels et émergents. Innover, c'est développer sa curiosité, sa réactivité, c'est progresser. Au quotidien, les agriculteurs imaginent et testent dans leurs exploitations des pistes pour améliorer la



© CRA Bourgogne
À travers leur proximité et l'écoute qu'elles portent aux agriculteurs, les Chambres d'agriculture de Bourgogne ont vocation à détecter et valoriser les innovations pour faciliter leur transfert. Opération Innov'Actions du printemps dernier.

conduite des systèmes de production. Les Chambres d'agriculture de Bourgogne, à travers leur proximité et l'écoute qu'elles portent aux agriculteurs, ont vocation à détecter et valoriser les innovations pour faciliter leur transfert. C'est dans ce sens que la région s'est investie dans « Innov'Action » au printemps dernier. La modernisation de nos outils de production est un facteur clé pour maintenir l'emploi sur nos territoires, notamment ruraux, pour développer l'attractivité de nos entreprises et de nos territoires et améliorer nos conditions de travail. Les Chambres d'agriculture de Bourgogne s'investissent dans ce domaine en accompagnant les agriculteurs dans leur projet. L'investissement productif dans les exploitations doit conduire à sécuriser les volumes de production, à maîtriser les charges et conforter les résultats économiques. ●

UNE STRATÉGIE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE ...

Les élus de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne ont décidé l'élaboration d'un projet stratégique visant à optimiser l'efficacité de notre organisation et son efficacité dans l'accomplissement de ses missions.

Optimiser : les compétences détenues au sein de notre réseau régional doivent être mieux valorisées pour développer, seul ou en partenariat, un service de proximité de grande qualité et reconnu comme tel.

Former : préparer les femmes et les hommes à réussir leurs engagements dans les responsabilités, en lien avec les autres secteurs d'activité économique.

Organiser : améliorer notre fonctionnement interne au service de notre réactivité en veillant à la complémentarité des compétences et à l'efficacité de nos interventions.

Communiquer : valoriser davantage nos compétences et améliorer la visibilité de nos interventions.

La Nièvre

TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS UNE APPROCHE NOUVELLE

Face au défi que constitue le renouvellement des générations en Agriculture, la Chambre d'agriculture de la Nièvre a choisi de travailler la question de la transmission des exploitations avec les Communautés de Communes. Pour une approche et une dynamique nouvelles et innovantes. Au sein de nos territoires, les communautés de communes sont entrées dans le paysage des collectivités territoriales pour relever des défis essentiels au maintien de la population, ce qui exige une offre de services suffisante et bien sûr le maintien, l'ancrage et le développement des emplois. Tout naturellement, plusieurs « Com'com » ont souhaité investir le champ de l'agriculture. Rapidement, la Chambre d'agriculture de la Nièvre a répondu à leur demande, parfois ancienne à l'exemple de l'initiative de la Communauté de Communes de la région de Luzuy engagée dans cette démarche depuis maintenant déjà 5 ans. La mobilisation des acteurs locaux, des élus aux côtés d'agri-

Réunion sur la transmission des exploitations dans une Communauté de communes de la Nièvre



culteurs motivés, a créé des conditions favorables à la réalisation d'actions telles que le repérage des cédants et celui des jeunes susceptibles de reprendre, l'organisation de réunions d'information, la réalisation d'audit diagnostic des exploitations disponibles, des rencontres de cédants avec des jeunes, des mises en relation et accompagnement pour la transmission...

L'animateur joue ainsi le relais du Répertoire Départemental à l'Installation, en s'assurant que l'outil est bien utilisé par tous. C'est dans ce contexte que plusieurs installations ont pu se réaliser sur le Sud Morvan, faisant de ce territoire l'un des plus dynamiques du département de la Nièvre en termes d'installation.

Forte de cette expérience, la Chambre d'agriculture de la Nièvre a souhaité poursuivre son action avec d'autres territoires. Les élus du canton de Montsauche, plus au nord, ont ainsi exprimé la même volon-

té de maintien de l'emploi agricole. Situé sur le territoire du Parc naturel régional du Morvan, ce territoire appartient au Pays Nivernais Morvan. Et chaque échelon a sa commission agricole... Pourtant, le territoire n'est pas si riche en hommes pour qu'il puisse se permettre de gaspiller les énergies : Communautés de Communes, Pays et Parc ont ainsi décidé d'unir leurs forces et de partager leurs compétences, le Parc naturel régional jouant un rôle fédérateur en proposant à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre l'appui de son conseiller agricole. Une convention est en cours de signature entre les parties, de manière à fixer le cadre des actions de chacun. ●

La Côte-d'Or

AGRICULTURE ET INNOVATIONS

LES NTIC AU SERVICE DE LA RÉACTIVITÉ

Nouvelles donnes réglementaires, crises sanitaires, évolution des subventions... Autant de sujets qui nécessitent un partage de l'information rapide et efficace. En Côte-d'Or, Canal Agri permet de répondre aux ambitions de la Chambre d'agriculture en la matière.

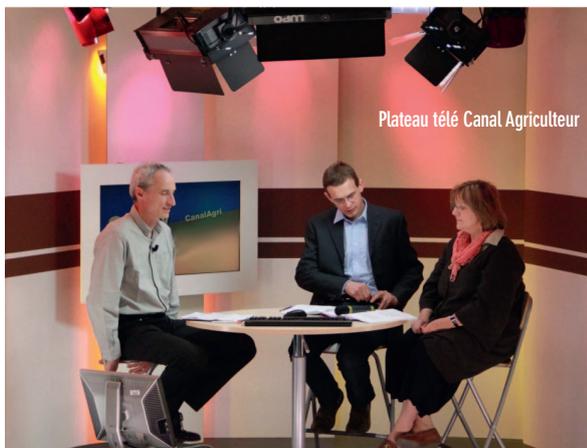
Canal Agri est un dispositif exploitant Sati TV, une Web TV initiée et coordonnée par le Conseil Général de la Côte-d'Or. La Chambre départementale d'agriculture assure la responsabilité éditoriale des émissions liées à l'agriculture avec le support technique d'Agro Sup Dijon. Ce dernier propose d'assister en direct aux émissions en ligne et de poser ses questions par « chat » (principe de visioconférence). Cependant, la vraie originalité du dispositif réside dans son interactivité, lequel s'appuie sur le réseau SATI présent sur tout le département au travers de quinze centres qui visent à décrocher les zones rurales et à diffuser les usages numériques.

Canal Agri propose ainsi chaque année - en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or - une émission interactive pour présenter aux agriculteurs du département les évolutions réglementaires de la Politique agricole commune, l'émission s'appelle tout naturellement « Télépac ». Ainsi, sans avoir à parcourir parfois plus de 150 km tard le soir pour se rendre à Dijon, un agriculteur peut retrouver ses confrères dans le centre Sati, à proximité de chez lui, pour prendre connaissance des principaux points d'évolution de réglementation PAC et poser les questions qui le concerne en direct. Il peut également visionner la conférence, de chez lui, en direct ou plus tard, en différé, dans la vidéothèque.

Chaque année, ce sont plus de 250 connections en direct et près de 1 500 visites en vidéothèque qui sont constatées, illustrant tout l'intérêt du

dispositif. Canal Agri permet également de diffuser des journées thématiques sur les événements agricoles alternant prises de parole sur le plateau et reportages (concours, salons...) ou des journées plus techniques (machinisme et nouveautés...).

Les bénéfices de ce dispositif ne sont pas négligeables : gain de productivité (logistique de transmission de l'information), information unique et identique pour tous et appui aux missions de développement. ●



TÉMOIGNAGE
Georges STRUTYŃSKI,

Directeur de projets usages numériques, Conseil Général de Côte-d'Or.

« La décision du Conseil Général de la Côte-d'Or de déployer le haut débit, en priorité pour les territoires les plus isolés, souligne sa volonté de réduire la fracture numérique. Le dispositif SATI - composé des centres SATI et de la Web TV SATI.TV - est un outil majeur mis à la disposition des Côte-d'Oriens, dont de nombreux agriculteurs, pour les accompagner dans la maîtrise des nouveaux usages numériques. »



www.vitagora.com

LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE, PARTENAIRE DE VITAGORA

VITAGORA, C'EST QUOI ?

Un Pôle de compétitivité, une entité indépendante regroupant des acteurs d'horizons différents autour d'une thématique « Goût-Nutrition-Santé » afin de poursuivre des objectifs de compétitivité, de notoriété ou de développement économique.

C'EST QUI ?

Des acteurs des marchés alimentaires - à la fois des grands groupes et des PME -, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la formation.

ÇA SERT À QUOI ?

À faire dialoguer des acteurs, leur donner accès à des informations spécifiques mais aussi des opportunités internationales, afin de faire émerger des projets dont les développements conduiront à la mise sur le marché de produits innovants. Bref, à concrétiser des projets qui tirent profit de la mutualisation de moyens et de connaissances.

C'EST OÙ ?

Localisé à Dijon, Vitagora s'appuie sur les deux régions Bourgogne et Franche-Comté. Pour autant, certains partenaires du Pôle sont localisés bien au-delà des frontières de ces régions.

QU'EST-CE QU'ON Y FAIT ?

De l'ingénierie de projets collaboratifs, allant de la recherche d'idée initiale à sa concrétisation sous la forme d'un programme de R&D, ce qui nécessite un long travail d'accompagnement, en toute confidentialité, pour lequel le Pôle dispose d'une vaste palette d'outils spécifiques

UN RÉSEAU DYNAMIQUE EN CONSTANTE PROGRESSION

- 141 entreprises cotisant à Vitagora, dont 70 % de PME/ETI et les leaders des marchés mondiaux (Danone, SEB, Kraft, General Mills...)

DES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS L'INNOVATION

- En 2013, 63 % des membres sont impliqués dans des projets en cours (vs 59 % en 2012).
- 2 sur 3 PME membres du pôle sont impliquées dans des projets

LA TRANSFORMATION DE PROJETS EN PROGRAMMES FINANCÉS...

- (Pour les projets de pôle et les projets ANR collaboratifs)
- 118 projets labellisés dont 64 % sont déjà financés et lancés
 - Parmi les projets financés, Vitagora compte :
 - 38 Projets « Recherche » dont 12 ANR (Agence nationale de la Recherche) et 4 européens
 - 38 projets « Industriel » ont 1 PSCP (Projet structurant de pôle de compétitivité), 1 ISI (financement dans le cadre du dispositif européen Innovation strategic industrial) et 18 FUI (financement du Fonds unique interministériel)

NOS RETOMBÉES « ECOSYSTÈME »

- 150 emplois créés par la dynamique de cluster depuis la création de Vitagora
- La relocalisation de la R&D sur le territoire du pôle (SEB, Senoble et Merck)
- La création de 16 start-up

NOS RETOMBÉES « PROJET »

- Pour un coût global de 184 M€ d'investissement
- 400 emplois prévus pour les projets financés
 - 870 M€ de chiffre d'affaires sur les projets financés

CHAMBRES CONSULAIRES NOS FORCES AU SERVICE DU TERRITOIRE !

Les présidents des trois Chambres consulaires de Saône-et-Loire - Commerce-Industrie, Métier-Artisanat et Agriculture - partagent une vision commune des enjeux économiques pour les territoires.



Les trois Présidents de Chambres consulaires ont uni leur énergie pour œuvrer en commun au dynamisme et à la compétitivité du territoire de Saône et Loire

Le souhait commun de renforcer la synergie s'est vite concrétisé en actions. En juillet 2013, six domaines ont ainsi été identifiés comme axes de travail prioritaires : le partage des données ; la formation ; la concertation sur l'aménagement du territoire ; la création et la transmission d'entreprises ; l'organisation d'événements en direction des ressortissants ; enfin, la promotion de la marque territoriale. La formation et un événement « Les Rencontres de l'Initiative » sont apparus comme deux actions emblématiques de la capacité des trois Chambres à travailler ensemble.

UNE FORMATION « PILOTE » SUR LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Une formation commune à la stratégie d'entreprise a été construite. Elle a remporté un vif succès en 2013. Neuf chefs d'entreprises issus des trois secteurs économiques ont pu échanger et créer des liens, indispensable terreau à la mise en germe d'actions futures. Les échanges se poursuivent depuis hors formation. Cette expérience se renouvelle cette année et les présidents souhaitent proposer le concept aux autres départements bourguignons.

LES « RENCONTRES DE L'INITIATIVE », L'ÉVÉNEMENT INTER-CONSULAIRE !

Les présidents des trois Chambres consulaires ont lancé le 1^{er} juillet dernier « Les premières Rencontres de l'initiative » à Chalon-sur-Saône. Plus de 450 chefs d'entreprises (exploitants agricoles, commerçants, artisans, industriels) et nombre d'élus locaux sont venus entendre l'analyse de Laurent Davezies,



Bernard ÉCHALIER

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône-et-Loire.



Derrière chacun de nos ressortissants, il y a un chef d'entreprise qu'il convient d'accompagner dans son développement, sur un territoire qui nous rassemble : la Saône-et-Loire. >>

spécialiste de l'économie territoriale, pour nouer des contacts et jouer collectif... Dix projets contribuant au développement de l'économie de proximité ont été récompensés. Un rendez-vous réussi, appelé à se renouveler pour que les atouts de la Saône-et-Loire se traduisent en croissance. ●

JALOGNY : AU CŒUR DE L'INNOVATION



La ferme de Jalogny en Saône-et-Loire est depuis plus de 40 ans un haut lieu d'expérimentation et d'innovation en élevage charolais. Tout en consolidant cette vocation, les élus de la Chambre d'Agriculture ont souhaité lui donner un nouveau souffle. La dynamique se met en place, plusieurs pistes sont explorées : bâtiments photovoltaïques, volailles Label Rouge, reproduction équine, centre d'accueil et de ressources. L'évolution est à suivre sur : www.ferme-de-jalogny.fr

L'Yonne

UN CONCENTRÉ D'EXPERTISES AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS !

La Chambre d'agriculture de l'Yonne lance icaun(o)capt et icaun(o)cart, une nouvelle offre de services assurée par ses ingénieurs-conseils « Environnement et Territoires » spécialisés sur la préservation de la qualité de l'eau et sur l'aménagement du territoire.

Présente depuis plus de dix ans auprès des collectivités, la Chambre d'agriculture de l'Yonne voyait progressivement ses parts de marchés diminuer, au profit de bureaux d'études du bassin lyonnais notamment, sur les études d'impact en faveur de la protection de la qualité de l'eau. « Avant 2012, nous décrochions un marché sur deux. Depuis cette date, seul, un marché sur cinq est assuré par nos conseillers », précise Étienne Henriot, Président de la Chambre d'agriculture. Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et du nouveau classement des captages, l'analyse de marché révèle un potentiel économique d'une centaine d'études sur les cinq années à venir. « Un courant d'affaires incontournable à saisir qui nécessite de notre

part, un nouveau positionnement et une stratégie commerciale plus offensive pour que nous soyons opportunément retenus lors des appels d'offres », ajoute Étienne HENRIOT.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ DE COMMUNICATION

Au début de l'année, une réflexion est lancée avec une approche marketing innovante pour répondre aux projets des collectivités. La Chambre d'agriculture affichera désormais une gamme de prestations segmentée en deux équipes d'experts-conseils, icaun(o)capt pour les captages et la qualité de l'eau, icaun(o)cart pour les services consacrés à l'aménagement du territoire via les diagnostics agricoles. « Icaun » est issu de la racine latine de l'Yonne, marquant ainsi l'encrage au territoire et au département. « (o) » pour la problématique de l'eau et enfin « capt » pour la thématique des captages et « cart » pour la thématique du foncier et de l'ur-



banisme. Dans sa complétude, le nom évoque le qualificatif « iconoclaste » : qui cherche à briser les idées établies et à sortir des sentiers battus. Un logo est créé pour chacune des équipes avec une charte graphique dédiée.

UN CONCENTRÉ D'EXPERTISES POUR UN CONCENTRÉ DE SOLUTIONS

Associant des ingénieurs agricoles, géologues, pédologues, topographes, agronomes, juristes, géomaticiens et urbanistes, cet ensemble d'experts propose une gamme de services appropriée aux projets d'un territoire quels que soient les enjeux et allant de la parcelle au bassin versant. « Les services proposés demeurent les mêmes. L'habillage fait « peau neuve » pour regagner de la légitimité et de la crédibilité auprès d'interlocuteurs nous accusant parfois d'être « juge et partie ». icaun(o)capt et icaun(o)cart réaffirment avec modernité l'indépendance et la neutralité du conseil Chambre d'agriculture qui manquait jusqu'alors de reconnaissance... » précise Étienne Henriot. ●

